

L'apprenti-e souffre-t-il/elle d'une allergie, infirmité ou affection médicale dont vous souhaitez nous informer, si oui laquelle ?

DECLARATION DE RESPONSABILITE POUR SPORTS NAUTIQUES

Je soussigné-e certifie pouvoir nager en eau profonde sans aide ou assistance et être accoutumé-e à l'eau. Par ailleurs dans le cadre des activités des sports nautiques organisées par le CPLN, j'ai pris connaissance de l'obligation de porter les moyens de sécurité nécessaires à ces sports (combinaisons, gilet de sauvetage, etc...) et de me référer aux mesures de sécurité dictées par les responsables CPLN. Le cas échéant préconisées par le sport nautique en question et/ou par le CPLN, ainsi qu'en cas de comportement inadéquat de ma part avec les éléments naturels et les mesures commandées par la diligence élémentaire.

Je certifie pouvoir nager en eau profonde oui non

REMARQUES ET INSTRUCTIONS

Pour les apprentis-es :

Le formulaire dûment complété doit être remis au secrétariat de l'Ecole des métiers de la terre et de la nature dès l'engagement confirmé d'un-e apprenti-e (si possible avant le mois de juillet)

En vue de l'établissement du fichier de contrôle et de la carte de légitimation, l'apprenti-e doit joindre à la présente :

- 1 photo format passeport au dos de laquelle il (elle) aura inscrit son nom/prénom
- 1 copie du permis de séjour (pour toutes les personnes étrangères)

FORFAIT ECOLE DES METIERS DE LA TERRE ET DE LA NATURE

Conformément à l'article 42 et 43 du Règlement général du CPLN, ratifié par le Conseil d'Etat le 8.02.2008, il est perçu une finance forfaitaire (forfait) pour les petites fournitures distribuées en classe et pour des activités culturelles planifiées pendant la formation.

Le montant du forfait sera versé par l'apprenti-e au moyen d'un bulletin de versement qui lui sera envoyé dès réception de son inscription.

Forestier-Bûcheron / Forestière-Bûcheronne CFC	3 ans	CHF 100. -	À l'inscription pour les 3 ans
	2 ans	CHF 70. -	À l'inscription pour les 2 ans
Horticulteur – Horticultrice CFC toutes orientations	3 ans	CHF 180. -	À l'inscription pour les 3 ans
	2 ans	CHF 140. --	A l'inscription pour les 2 ans
Horticulteur – Horticultrice AFP orientation paysagiste	2 ans	CHF 100. -	À l'inscription pour les 2 ans
Fleuriste CFC	3 ans	CHF 140. --	À l'inscription pour les 3 ans
	2 ans	CHF 115. --	A l'inscription pour les 2 ans
Agriculteur / Agricultrice CFC 1^{ère} et 2^{ème} année	Par an	CHF 70. --	À l'inscription chaque année
Agriculteur / Agricultrice CFC 3^{ème} année	Par an	CHF 175. --	À l'inscription

Par ma signature ci-après, je consens explicitement que toute information utile au bon déroulement de ma formation puisse être communiquée par la direction de l'école à mon entreprise formatrice et, le cas échéant, à mes représentants légaux.

Date : Signature de l'apprenti-e

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu au secrétariat ou à la direction de l'Ecole des métiers de la terre et de la nature.